



Offre d'emploi au sein de France Victimes 62 –Pas de Calais

Poste de chargé de mission « Aide aux Victimes »

CDI à temps plein (35 heures hebdomadaire)

Poste à pouvoir Décembre 2022

Lieux d'exercice :

Siège administratif sis au Point d'Accès au Droit de SAINT NICOLAS LEZ ARRAS Antenne de LENS et permanences environnantes.

Missions :

Recevoir les victimes - d'atteintes à la personne ou/et aux biens suite à un événement infractionnel, accidentel, naturel ou sanitaire - sur des lieux de permanence définis (tribunal, point d'accès au droit, centre social, commissariat, gendarmerie...)

Accueillir, écouter, renseigner la victime sur la procédure, déceler ses besoins, faciliter le lien avec les partenaires extérieures, l'accompagner tout au long de la procédure, échanger avec les collègues de l'équipe et notamment assurer une prise en charge psychologique de la victime en l'orientant vers la psychologue clinicienne intervenant sur le secteur. Maintenir la dynamique des liens existants avec les professions judiciaires (Parquet, Ordre des Avocats...) et les partenaires de l'Association.

Participer au dispositif d'astreinte.

Prise en charge des mineurs victimes sur mandat judiciaire : la personne est susceptible de se voir confier à terme des responsabilités en matière d'administration ad hoc.

Profil :

Disponibilité, Sens de l'écoute, Esprit d'initiative, Capacité à travailler en équipe, Autonomie, Dynamisme,

Formation :

Master II ou Maîtrise de Droit privé minimum

Permis B exigé

Une expérience en milieu judiciaire et/ ou en matière d'aide aux victimes serait appréciée. Pratique

opérationnelle de l'informatique (Word, Excel, saisie dans logiciels internes)

Rémunération : mensuelle brute : 2 050 euros pour 151.67 h/mois

(à l'embauche : 1 845 euros brut)

" Dès l'acquisition de la maîtrise de l'emploi :

- passage au statut cadre
- adhésion au régime de prévoyance
- augmentation de 10 % de la rémunération
- possibilité d'évolution salariale ultérieure "

Rémunération évolutive lors de l'habilitation d'administrateur ad hoc

Indemnité d'astreinte.

Relations contractuelles régies par les dispositions du Code du Travail et non par convention collective.

Véhicule de service au départ du siège administratif sis à SAINT-NICOLAS LEZ ARRAS

Si cette offre vous intéresse, veuillez adresser directement votre CV et une lettre de motivation par courriel à l'attention de la Directrice : recrutement@francevictimes62.fr

Date limite de réception des candidatures : 25 novembre 2022

Entretiens sur fin novembre / début décembre 2022.